BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

IV^{E} REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE (CAEDS)

RAPPORT POUR AVIS

<u>DOSSIER N°020</u> : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT LOI DE FINANCES POUR L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2026

Présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) par les députés **Wiloho COULIBALY et Issa SAWADOGO**, rapporteurs.

Décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi 22 décembre de 14 heures 00 minute à 16 heures 00 minute, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Jean Marie KOMBASSERE, Président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2026.

Auparavant, les députés Wiloho COULIBALY et Issa SAWADOGO ont été désignés rapporteurs de la CAEDS pour prendre part aux travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés en quatre séquences à savoir :

- les travaux préparatoires à l'examen du projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2026 tenus :
 - du lundi 28 juillet au samedi 02 août 2025, pour l'atelier d'élaboration du questionnaire budgétaire 2026 ;
 - du mardi 16 au dimanche 28 septembre 2025, pour l'analyse des données reçues ;
 - du lundi 13 au lundi 20 octobre 2025, pour les séances d'auditions en sous-commission des équipes techniques des ministères et institutions ;
 - du lundi 03 au vendredi 14 novembre 2025, pour l'appropriation du projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2026 ;
- l'audition des ministres, des présidents d'institutions et d'acteurs de la société civile, du 17 novembre au 06 décembre 2025 ;
- l'audition du Gouvernement sur le projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2026 le samedi 06 décembre 2025 ;
- l'adoption du rapport de la COMFIB sur le projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2026, le jeudi 18 décembre 2025.

Ces travaux se sont déroulés sous la supervision et la présidence du député Moussa NOMBO, Président de ladite Commission.

La CAEDS a organisé une séance d'appropriation du projet de loi, le vendredi 05 décembre 2025 de 11 heures 30 minutes à 14 heures 15 minutes.

Outre la CAEDS, les commissions générales, saisies pour avis, étaient représentées ainsi qu'il suit :

- la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains (CAGIDH), par les députés Yaya SANOU et Mahamoudou SALOGO ;
- la Commission du développement durable (CDD), par les députés Kiswindsida Aguératou OUEDRAOGO et Isidore Tegwendé SAWADOGO ;
- la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par les députés Drissa KY et Wendpouiré Patrice Laurent GUIGUIMDE.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CAEDS a porté sur les points ci-après :

- compte rendu des travaux de la COMFIB ;
- appréciation et avis de la CAEDS.

I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Les rapporteurs ont présenté le compte rendu en trois points :

- synthèse des travaux préparatoires de la COMFIB ;
- audition du Gouvernement ;
- débat général.

I.1 Synthèse des travaux préparatoires de la COMFIB

Les rapporteurs ont fait la synthèse des travaux préparatoires de la COMFIB qui ont porté sur les points suivants :

- l'élaboration des questionnaires budgétaires ;
- les travaux des sous-commissions thématiques et des sectorielles ;
- l'appropriation du projet de loi de finances par la COMFIB ;
- l'audition des responsables des ministères et institutions.

I.2 Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par Monsieur Aboubakar NACANABO et Madame Fatoumata BAKO/TRAORE, respectivement Ministre de l'Economie et des finances et Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des finances, chargée du budget. Ils étaient assistés de leurs collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- le contexte d'élaboration du budget 2026-2028 ;
- la situation des finances publiques à fin juin 2025 ;
- les grandes orientations du budget 2026 ;
- les prévisions budgétaires 2026;
- la stratégie annuelle d'endettement public ;
- les nouvelles dispositions fiscales ;
- les comptes d'affectations spéciales du Trésor ;
- les mesures d'accompagnement.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la COMFIB.

Les tableaux ci-dessous présentent les grandes masses du budget 2026, l'évolution des principaux ratios macroéconomiques sur la période 2026-2028, la situation récapitulative des prévisions définitives de l'année 2025 et initiales de 2026 du budget de l'Etat par nature de dépenses (en milliers de F CFA), la situation récapitulative des ajustements par section (en milliers de F CFA) du budget de l'Etat, exercice 2026 et la situation des Comptes d'affectation spéciale (en milliers FCFA).

Tableau 1 : **Synthèse des grandes masses du budget 2026 (en milliers de FCFA)**

Intitulé	Réalisations 2024	Prévisions LFR 2025	Prévisions 2026	Variation 2026/2025 (%)
Recettes totales	**3 030 649 651**	**3 299 793 951**	**3 431 526 595**	***4,0%***
Recettes propres	*2 851 054 830*	*3 111 994 090*	*3 216 529 294*	*3,4%*
Recettes extraordinaires	*179 594 821*	*187 799 861*	*214 997 301*	*14,5%*
Dépenses totales	**3 706 113 281**	**3 762 272 641**	**3 918 289 008**	***4,1%***
Dépenses ordinaires	*2 289 851 226*	*2 458 421 896*	*2 542 852 603*	*3,4%*
Dépenses en capital	*1 416 262 054*	*1 303 850 745*	*1 375 436 405*	*5,5%*
Soldes caractéristiques				
Epargne budgétaire	**561 203 604**	**653 572 194**	**673 676 691**	**3,1%**
Solde budgétaire global	**-675 463 630**	**-462 478 690**	**-486 762 413**	**5,3%**

Source : DGB

Tableau 2 : **Evolution des principaux ratios macroéconomiques sur la période 2026-2028 (%)**

Variables	2025	2026	2027	2028
	Prévision	Projection	Projection	Projection
Capacité ou besoin de financement/PIB nominal	-2,8	-2,6	-2,7	-2,7
Taux d'inflation en moyenne annuelle	3,3	2,2	2,9	3,0
Ratio dette publique/PIB nominal	53,7	51,3	50,0	48,8

Ratio masse salariale sur les recettes fiscales	41,5	40,7	38,7	36,6
Taux de pression fiscale	17,2	16,7	17,0	17,7

Source : DGB

Tableau 3 : **Situation récapitulative des prévisions définitives de l'année 2025 et initiales de 2026 du budget de l'Etat par nature de dépenses (en milliers de F CFA)**

Libellés	Prévisions 2025	Prévisions 2026	Écarts	Variations (2025-2026 en %)	Poids (2026 en %)
I- Dépenses Ordinaires	***2 458 421 896***	***2 542 852 603***	***84 430 707***	***3,43***	***64,90***
Charge financière de la dette	343 947 262	389 618 315	45 671 053	*13,28*	*9,94*
Dépenses de Personnel	1 274 600 000	1 342 000 000	67 400 000	*5,29*	*34,25*
Acquisitions de biens et services	255 289 085	251 774 648	-3 514 437	*-1,38*	*6,43*
Dépenses de Transferts. Courants ()*	583 085 549	557 959 640	-25 125 909	*-4,31*	*14,24*
Dépenses en atténuation des recettes	1 500 000	1 500 000	0	-	*0,04*
II- Dépenses en Capital	***1 303 850 745***	***1 375 436 405***	***71 585 660***	***5,49***	***35,10***
Investis- Exécutés par l'Etat	1 288 850 745	1 360 436 405	71 585 660	*5,55*	*34,72*
Etat	876 050 884	880 100 000	4 049 116	*0,46*	*22,46*
Subvention	187 799 861	214 997 301	27 197 440	*14,48*	*5,49*
Prêts	225 000 000	265 339 104	40 339 104	*17,93*	*6,77*
Transferts en Capital	15 000 000	15 000 000	0	-	*0,38*
TOTAL	**3 762 272 641**	**3 918 289 008**	**156 016 367**	***4,15***	***100,00***

Sources : LFR 2025 et PLFI 2026

Tableau 4 : **Situation récapitulative des ajustements par section (en milliers de F CFA)**

INTITULE	PREVISIONS INITIALES 2026		PREVISIONS AJUSTEES 2026		Variation	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
01-Présidence du Faso	122 300 000	152 068 259	300 000	25 568 259	-122 000 000	-126 500 000
02-Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	-	1 417 011	-	1 417 011	-	0
03-Primature	-	7 545 066	-	7 545 066	-	0
04-Parlement	-	8 000 000	-	8 000 000	-	0
06-Conseil National de Sécurité d'Etat	12 242 688	32 717 034	8 242 688	32 717 034	-4 000 000	0
09-Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité	18 274 127	70 966 770	18 274 127	70 966 770	0	0
10-Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des relations avec les institutions	15 274 631	43 177 615	15 274 631	43 943 072	0	765 457
11-Ministère de la Défense et des Anciens Combattants	38 929 673	520 957 211	38 929 673	520 957 211	0	0
12-Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur	500 000	33 152 114	500 000	28 152 114	0	-5 000 000
13-Ministère de la Sécurité	12 502 573	140 801 632	12 502 573	140 801 632	0	0
14-Ministère de l'Economie et des Finances	42 895 015	566 012 314	43 593 322	566 887 867	698 307	875 553
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	1 491 205	18 808 298	1 491 205	18 808 298	0	0
18-Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme	5 681 820	26 811 785	5 681 820	26 811 785	0	0

INTITULE	PREVISIONS INITIALES 2026		PREVISIONS AJUSTEES 2026		Variation	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
20-Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi	647 779	20 210 590	647 779	20 210 590	0	0
21-Ministère de la Santé	30 381 254	387 612 716	30 381 254	387 612 716	0	0
22-Ministère de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale	3 810 700	33 449 835	3 810 700	33 449 835	0	0
23-Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales	18 205 575	401 319 511	18 205 575	401 319 511	0	0
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	20 267 463	128 042 110	20 267 463	128 042 110	0	0
25-Ministère de l'Industriel, du Commerce et de l'Artisanat	15 710 196	50 160 133	15 011 889	44 644 123	-698 307	-5 516 010
26-Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	42 066 105	78 439 107	42 066 105	82 441 846	0	4 002 739
27-Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques	98 578 560	174 771 334	99 468 560	174 771 334	890 000	0
30-Ministère des Infrastructures	341 166 824	209 407 823	341 166 824	203 897 028	0	-5 510 795
31-Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques	5 284 140	29 634 565	5 284 140	29 634 565	0	0
37-Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Professionnelle et Technique	18 944 058	285 729 517	3 372 208	269 729 517	-15 571 850	-16 000 000
38-Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	4 882 921	9 881 335	4 882 921	9 881 335	0	0
42-Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement	44 803 671	107 531 598	44 803 671	107 531 598	0	0
50-Grande Chancellerie des Ordres Burkinabè	-	1 013 763	-	1 013 763	-	0
51-Conseil Supérieur de la Communication	75 000	1 303 303	75 000	1 303 303	0	0

INTITULE	PREVISIONS INITIALES 2026		PREVISIONS AJUSTEES 2026		Variation	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
52-Autorité Supérieure du Contrôle d'Etat et de Lutte Contre la Corruption	-	1 563 336	-	1 563 336	-	0
54-Conseil Constitutionnel	50 000	952 451	50 000	952 451	0	0
55-Conseil d'Etat	-	1 010 578	-	1 010 578	-	0
56-Cour des Comptes	-	1 723 435	-	1 723 435	-	0
57-Cour de Cassation	-	1 505 278	-	1 380 278	-	-125 000
59-Commission de l'Informatique et des Libertés	-	489 799	-	489 799	-	0
61-Commission Nationale des Droits Humains	38 100	541 700	-	503 600	-	-38 100
99-Dépenses Communes Interministérielles	17 352 000	369 560 082	17 352 000	522 606 238	0	153 046 156
Total général	**932 356 078**	**3 918 289 008**	**791 636 128**	**3 918 289 008**	**-140 719 950**	0

Tableau 5 : Situation des Comptes d'affectation spéciale (en milliers FCFA)

Section	Comptes d'Affectation Spéciale (CAS)	Intitulé	2025				2026	ECART	
			DOTATIONS INITIALES	DOTATIONS CORRIGEES	EXECUTION AU 31 AOUT		Prévision		
			CP	CP	RECETTES	DEPENSES	CP	MONTANTS	Taux
09	**Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité**		**14 000 000**	**17 479 132**	**-**	**7 190 926**	**14 000 000**	**-3 479 132**	**-19,90%**
	156	Programme pour la Résilience, la Gouvernance Locale et les services de base (PREGOLS)	14 000 000	17 479 132	-	7 190 926	14 000 000	-3 479 132	-19,90%
11	**Ministère de la Défense et des Anciens Combattants**		**100 000 000**	**150 000 000**	**-**	**148 178 141**	**150 000 000**	**-**	**0,00%**
	155	Fonds de Soutien Patriotique	100 000 000	150 000 000	-	148 178 141	150 000 000	-	0,00%
14	**Ministère de l'Economie et des Finances**		**125 865 157**	**125 865 157**	**-**	**88 963 091**	**125 865 157**	**-**	**0,00%**
	131	Développement de la statistique	185 157	185 157	-	-	185 157	-	0,00%
	132	Cadastre Fiscal	75 000	75 000	-	-	75 000	-	0,00%
	142	Remboursement Crédits TVA	125 000 000	125 000 000	-	88 963 091	125 000 000	-	0,00%
	154	Fonds d'assurance en matière de publicité foncière	605 000	605 000	-	-	605 000	-	0,00%
17	**Ministère de la Fonction Publique du Travail et de la Protection Sociale**		**3 092 837**	**3 092 837**	**-**	**931 780**	**1 904 136**	**-1 188 701**	**-38,43%**
	129	Fonds de soutien à la modernisation de l'administration publique	3 092 837	3 092 837	-	931 780	1 904 136	-1 188 701	-38,43%
21	**Ministère de la Santé**		**41 000**	**41 000**	**-**	**10 000**	**41 000**	**-**	**0,00%**
	128	Fonds d'appui au développement du système de sante	41 000	41 000	-	10 000	41 000	-	0,00%
23	**Ministère de l'Education de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales**		**2 500 000**	**2 500 000**	**-**	**819 104**	**2 000 000**	**-500 000**	**-20,00%**

Section	Comptes d'Affectation Spéciale (CAS)	Intitulé	2025				2026	ECART	
			DOTATIONS INITIALES	DOTATIONS CORRIGEES	EXECUTION AU 31 AOUT		Prévision		
			CP	CP	RECETTES	DEPENSES	CP	MONTANTS	Taux
	126	Fonds de soutien au développement de l'enseignement de base	2 500 000	2 500 000	-	819 104	2 000 000	- 500 000	-20,00%
37	**Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Professionnelle et Technique**		**533 000**	**3 859 165**	**-**	**1 758 865**	**197 807**	**-3 661 358**	**-94,87%**
	127	Cantines scolaires du secondaire	152 000	152 000	-	125 274	152 000	-	0,00%
	144	Appui à la Formation Professionnelle	381 000	3 707 165	-	1 633 591	45 807	-3 661 358	-98,76%
38	**Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat**		**698 890**	**698 890**	**-**	**-**	**470 000**	**-228 890**	**-32,75%**
	130	Opération lotissement centres urbains et ruraux au Burkina Faso	698 890	698 890	-	-	470 000	-228 890	-32,75%
42	**Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement**		**63 208 863**	**63 208 863**	**-**	**26 818 798**	**38 341 460**	**-24 867 403**	**-39,34%**
	143	Appui au secteur de l'eau et l'assainissement (PASEA)	63 208 863	63 208 863	-	26 818 798	38 341 460	-24 867 403	-39,34%
TOTAL			**309 939 747**	**366 745 044**	**-**	**274 670 706**	**332 819 560**	**-33 925 484**	**-9,25%**

I.3 Débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations qui ont porté sur :

- la démarche gouvernementale concernant la définition des priorités et choix stratégiques du projet de budget de l'Etat, exercice 2026 en référence à la politique nationale de développement (PND) 2026-2030 dont le processus d'élaboration est en cours ;

- l'état de mise en œuvre des recommandations formulées par l'Assemblée législative de transition au titre du budget de l'Etat, exercice 2025 à l'attention du Gouvernement. Ces recommandations sont relatives à :

 1. la poursuite de la rationalisation des EPE en vue d'alléger les charges de l'Etat ;

 2. l'intensification de l'identification et la localisation des contribuables du secteur informel dans l'optique d'améliorer le recouvrement des recettes fiscales ;

 3. le respect par le Gouvernement des délais légaux du dépôt du projet de loi de finances à l'Assemblée législative de transition ;

 4. la mise en place d'un programme de collecte des données statistiques fiables en vue de meilleures prises de décisions et d'accompagner la mesure de la performance ;

 5. la poursuite du renforcement des capacités des organes de contrôle ;

 6. l'amélioration et la stabilisation des réseaux intranet et internet à l'effet d'accroître la qualité des services rendus aux populations ;

- le point sur les réalisations livrables au plus tard le 31 décembre 2025 qui était prévu dans l'exposé des motifs du projet de loi de finances, exercice 2025 ;

- la réalité de la richesse réelle de notre pays au regard du niveau du PIB estimé à 14 012,8 milliards de FCFA en 2024, 16 348,5 milliards de FCFA en 2025 et 18 116,2 milliards de FCFA en 2026 ;

- la faible contribution du secteur primaire à la croissance du PIB nominal (0,6 point de pourcentage en 2025) alors qu'il emploie la majorité de la population et absorbe une bonne partie des investissements ;

- les principaux produits et services concernés par la baisse des prix de 1,1% en 2026 par rapport à 2025 et les mesures gouvernementales envisagées pour pallier un éventuel choc exogène au regard de ce qui ressort de l'exposé des motifs en rapport avec l'inflation projetée en 2026 ;

- le tableau des délais de paiement des dettes fournisseurs et les mesures prises pour une bonne maitrise de ces délais ;

- les mesures prises pour assurer l'approvisionnement régulier des zones d'accès difficile en denrées alimentaires ;

- l'intégralité de la liste PPP annoncée dans l'exposé des motifs et les perspectives en matière de PPP en 2026 ;

- la situation d'exécution des projets suivants :

 - le projet « Production des cartes consulaires sécurisées pour les ressortissants du Burkina Faso résidant en Côte d'Ivoire » ;

 - le projet de modernisation, de sécurisation des titres de transports et de ré-immatriculation des véhicules ;

- la répartition spatiale des principaux livrables pour l'année 2026 ;

- à date, le point des superficies aménagées et réhabilitées par région et la proportion de ces superficies déjà exploitées ou attribuées ainsi que les critères d'accès auxdites superficies ;

- le dispositif mis en place par le Gouvernement pour assurer le suivi-contrôle de l'exécution et la qualité des réalisations de Faso Mêbo ;

- le point de la gestion matérielle et financière de l'initiative présidentielle Faso-Mêbo ;

- le relèvement des défis majeurs en matière d'investissement par le plafonnement du déficit budgétaire à moins de 2,7% du PIB ;

- la justification du faible niveau des crédits affectés à l'enjeu 6 « *Bonne gouvernance administrative, économique et locale* » au regard de l'importance du contrôle qui y figure ;

- les raisons de la baisse des budgets de l'ASCE-LC et de la Cour des comptes, sachant que ces structures sont au cœur de la promotion de la bonne gouvernance ;

- la prise en compte de l'incidence financière du nouveau découpage administratif dans les prévisions budgétaires 2026 ;

- le plan d'action à court, moyen et long terme prévu par la DGAIE pour répertorier tout le patrimoine non financier de l'Etat ;

- les raisons qui soutiennent la proposition d'augmentation du tarif de la taxe sur les armes ;

- l'impact de l'augmentation des taxes sur les armes en termes de risques de constituer un obstacle à la lutte contre le terrorisme par la population et favoriser les trafics illicites ;

- l'impact de la taxe de 40 % sur l'importation des armes et l'augmentation des tarifs sur la taxe armes sur la réduction de leur prolifération, les mécanismes prévus pour éviter leur contournement, l'impact de ces hausses pour les détenteurs légaux d'armes et l'évaluation du risque de basculement vers les achats clandestins ;

- l'estimation des recettes attendues au titre de la nouvelle taxe de 40 % sur l'importation des armes et l'augmentation des tarifs sur la taxe armes ainsi que l'emboitement de la taxe spécifique d'importation dans la stratégie globale de financement de la lutte contre l'insécurité ;

- la prise en compte des VDP dans l'exonération prévue pour les FDS au titre de la taxe sur la détention des armes et les garde-fous prévus pour empêcher les importateurs du privé de se déclarer faussement fournisseurs des forces de sécurité ;

- les mesures envisagées pour faire face aux contraintes liées au redéploiement des forces de la gendarmerie et de la police nationale dans le cadre de la mise en œuvre du décret n°2024-1102/PRES/PM/MDAC/MATM/MSECU du 24 novembre 2024 portant détermination des zones de compétences territoriales de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale ;

- les mesures prises par le Gouvernement pour palier le retard de paiement des salaires des agents dans nos missions diplomatiques ;

- le bien-fondé des mesures instituées par le décret du 4 septembre 2025 portant conditions générales d'affectation et de séjour, ainsi que les modalités de rémunération et avantages applicables au personnel des missions diplomatiques et postes consulaires du Burkina Faso, le montant des économies réalisées par ces mesures ainsi que leurs effets sur l'image de la diplomatie burkinabè ;

- les raisons de la baisse du budget du Ministère de la Défense en 2026 et la garantie de l'atteinte de résultats appréciables en matière de sécurisation et de reconquête du territoire ;

- les raisons des retards, irrégularités ou absences de paiement des primes des VDP ;

- le contraste entre le taux de pression fiscale officiel relativement faible de 17,2 % en 2025 puis projeté à 16,7% en 2026 d'avec le ressenti populaire d'une charge fiscale élevée ;

- la situation à date des recettes et des dépenses du Fonds de soutien patriotique (FSP) ;

- le dispositif prévu pour garantir la qualité des machines à acquérir dans le cadre de la mise en œuvre de la facture électronique certifiée ;

- l'état des lieux des activités réalisées au compte du CAS n° 132 « Cadastre fiscal » et la suffisance du montant proposé au titre dudit compte de 75 millions pour prendre en charge la mise en œuvre des activités du CAS ;

- le point de l'utilisation et de la consommation des plafonds de prêts prévus à l'article 52 du projet de loi sur les trois dernières années ;

- le point des prêts avalisés par l'Etat par an sur les cinq dernières années ;

- la date probable du prochain audit de la dette publique ;

- l'appréciation faite de la qualité de la dette du Burkina Faso et la capacité à réaliser des investissements structurants avec ces dites ressources ;

- les explications en lien avec la baisse des dépenses au titre du programme 050 Solidarité nationale, gestion des catastrophes et crises humanitaires sur la période 2024-2026 au regard de l'ampleur des besoins dans le domaine humanitaire ;

- les raisons de l'absence de mention expresse du volet humanitaire dans les principaux enjeux de la politique nationale de développement 2026-2030 et dans les priorités et choix stratégiques du budget 2026 ;

- la stratégie de gestion à moyen et long terme des PDI ;

- la situation du projet de modernisation et de sécurisation des titres de transport et ré-immatriculations des véhicules, notamment le risque de contentieux lié à la suspension des activités de ce projet et une projection pour la résolution définitive de cette situation ;

- la situation du projet de réfection de « *la maison du peuple* » par le Gouvernement ;

- la situation actuelle et précise des créances de l'Etat à l'égard de SITARAIL, Hôtel Silmandé et SOPAFER-B ;

- la situation des recettes d'immatriculation des motos depuis l'interdiction d'importation des motos de type « Aloba » ;

- les raisons du non-paiement des dividendes par les sociétés ci-après :

 - UBA, CICA-RE, ECOBANK, Société africaine de réassurance, SEMAFO BOUNGOU en 2023 ;

 - SEMAFO (Mana) sur toute la période sous revue ;

 - NORD GOLD en 2023 et 2024 ;

- le sort des ressources financières du Fond du logement social logées dans la Banque de l'Habitat avant sa transformation en IB Bank après ladite transformation ;

- la situation de l'accessibilité aux marchés et yaars pour la DGI à l'échelle nationale et particulièrement dans les grands marchés de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso en vue de la perception des impôts et les résultats engrangés (montants recouvrés, contribuables atteints, contribuables imposés, contribuables reclassés, etc.) lors de l'opération d'imposition dans des marchés et yaars ;

- l'évolution de l'opération de régularisation de la situation des acquéreurs de parcelles auprès des promoteurs immobiliers notamment en ce qui concerne la délivrance des titres de jouissance ;

- l’évaluation du stock total des restes à recouvrer (RAR) ainsi que les mesures prises par le Gouvernement pour son apurement ;

- l’ensemble des références cadastrales à numériser et le délai donné pour la numérisation totale au regard des 186 203 références cadastrales déjà numérisées ;

- l’effectivité de l’imposition à la TVA des ventes et prestations de services effectuées à travers les plateformes de commerce électronique, le montant recouvré au titre de cet impôt, et dans le cas contraire les raisons du non recouvrement dudit impôt ainsi que les prévisions de recettes au titre de cette TVA en 2026 de même que les mesures prévues pour assurer son recouvrement optimal ;

- la justification du passage de 20% à 40 % de la retenue sur le montant de la TVA due et de son extension à la DGE et aux marchés publics ainsi que le diagnostic chiffré du Gouvernement montrant que la retenue actuelle est insuffisante et que la hausse permettra de réduire les restes à recouvrer ;

- l’effet de la nouvelle mesure de retenue TVA de 40% sur la trésorerie des entreprises concernées et les dispositions envisagées afin d’éviter que ce nouveau taux de 40% n’asphyxie les entreprises, notamment dans les secteurs sensibles (BTP, services, mines) ;

- les moyens de gestion de l’explosion potentielle des crédits de TVA par l’Etat et la capacité opérationnelle de l’administration fiscale à rembourser rapidement les crédits générés par la retenue sur les grandes entreprises ;

- les outils de lutte contre la fraude en vue d’assurer une mise en œuvre efficace de la nouvelle mesure de la retenue TVA de 40% et le soutien de la reforme par les dispositifs concrets : facturation électronique, e-SINTAX, croisement de données, data-mining, afin d’assurer un réel effet sur la fraude ;

- les effets économiques de la mesure de retenue de la TVA de 40% sur les prix des biens et services et sur les entreprises minières et leurs prestataires, déjà taxés ;

- les risques de tensions de trésorerie au sein des entreprises concernées liés à la réduction du délai de remboursement du crédit de TVA, de deux ans à six mois ;

- les principales activités de l’économie sur lesquelles la DGI compte pour réaliser ses performances en 2026 ;

- les dispositions prises par le Gouvernement afin de régler le problème récurrent de réseau à la DGI pour faciliter le paiement des impôts et taxes ;

- l'assurance sur l'effectivité de la présence de la DGD lors des colisages dans les sociétés minières ;

- les poches d'exonération sur lesquelles le Gouvernement entend agir notamment au niveau de la DGD afin d'améliorer les recouvrements en 2026 ;

- les relations existantes entre le Bureau national des grands projets du Burkina Faso, la DGCOOP et la DGTCP dans la mobilisation des ressources ;

- le dispositif de suivi des associations et ONG au Burkina Faso, la possibilité pour le Gouvernement de faire le point des ressources mobilisées par ces associations et ONG de 2022 à 2025 et les prévisions de ressources mobilisables en 2026 ;

- l'assurance sur les résultats escomptés des exonérations ou dépenses fiscales ;

- les mesures prévues pour rationaliser les exonérations permanentes dans un contexte de rareté des ressources financières et le mécanisme envisagé pour la régularisation des exonérations irrégulières ;

- les montants mobilisés et les réalisations du BN-GBP depuis sa mise en place ;

- la capacité technique et humaine réelle des petites associations à produire des états financiers au regard des dispositions de l'article 25 du présent projet de loi, la proportionnalité des obligations déclaratives (état des salaires, honoraires, fournisseurs, bailleurs, loyers…) en rapport avec la taille et moyens des petites entités ainsi que les mesures d'accompagnement (formation, guides, dématérialisation, assistance) prévues par le Gouvernement en matière de renforcement des capacités de ces associations ;

- la situation à date de la dette sociale liée au reclassement des fonctionnaires et les modalités de son apurement ;

- les dispositions budgétaires prévues et efforts envisagés dans le budget 2026 par le Gouvernement, à court ou moyen terme, pour la création et le fonctionnement adéquat d'un laboratoire national phytosanitaire moderne et performant pour le diagnostic et le contrôle de la qualité des intrants agricoles conventionnels et biologiques ;

- les dispositions prises pour améliorer l'efficacité et l'utilité de la dépense publique ;

- la proportion dans laquelle le Gouvernement envisage réduire la dette intérieure en 2026 pour relancer l'économie nationale et l'emploi ;

- le délai minimum de règlement d'une facture fournisseur issue de la dette intérieure ;

- l'indicateur ou l'outil dont dispose le Gouvernement pour appréhender le nombre de prestataires en faillite en raison du non-paiement des marchés passés avec l'Etat.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

Après examen du projet de loi et analyse du compte rendu du député rapporteur, la CAEDS est convaincue que l'adoption du présent projet de loi de finances permettra :

- d'intégrer et de prendre en charge de nouvelles priorités tout en tenant compte de l'évolution du contexte national et international marqué par la situation sécuritaire et humanitaire ;

- de soutenir la capacité opérationnelle de nos forces combattantes en vue de la reconquête du territoire national.

Par conséquent, la CAEDS émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Toutefois, la CAEDS recommande au Gouvernement :

- la prise de mesures pour améliorer l'allocation budgétaire du Ministère des Affaires étrangères, de la coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur afin de faire face aux dépenses incompressibles non créditées et ce, en vue de sauvegarder le rayonnement de la diplomatie burkinabè dans le concert des nations ;

- la poursuite de la modernisation des régies de recettes pour un meilleur rendement ;

- la gestion vertueuse des ressources de l'Etat.

Ouagadougou, le 22 décembre 2025

Le Président

Jean Marie KOMBASSERE

Les Rapporteurs

Wiloho COULIBALY

Issa SAWADOGO

LISTE DES DEPUTES PRESENTS
A LA SEANCE D'APPROPRIATION LE 05 DECEMBRE 2025

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	QUALITE
1.	**KOMBASSERE Jean Marie**	**FDS**	**Président**
2.	**COULIBALY Wiloho**	**PP**	**Vice-président**
3.	**SAWADOGO Moussa**	**FVR**	**2e Secrétaire**
4.	SAVADOGO Pawindé Edouard	PDCE	Membre
5.	SAWADOGO Issa	OSC	Membre
6.	TRAORE Boureima	FVR	Membre

LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES
A LA SEANCE D'APPROPRIATION LE 05 DECEMBRE 2025

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	QUALITE	JUSTIFICATION
1.	SANGARE Moussa	FDS	1er Secrétaire	Séance de travail à la CAGIDH
2.	BIKIENGA Boubacar	FDS	Membre	Mission
3.	COULIBALY Sibiri	FDS	Membre	Mission
4.	COULIBALY Sié François d'Assise	PDCE	Membre	Mission
5.	SOMA Abdoulaye	PP	Membre	Mission

LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF PRESENT
A LA SEANCE D'APPROPRIATION LE 05 DECEMBRE 2025

N° D'ORDRE	NOM(S) ET PRENOM(S)	COMMISSION	FONCTION
1.	BALBONE Idrissa	CAEDS	Conseiller
2.	BAMOGO Jérôme	CAEDS	Administrateur des services législatifs
3.	KI Sévérin Pascal Issa	CAEDS	Administrateur civil
4.	TAPSOBA/ROUAMBA Diane Marie Clotilde	CAEDS	Assistante de direction
5.	OUEDRAOGO Nestor	CAEDS	Agent de liaison
6.	SANA Faouzia	CAEDS	Stagiaire

LISTE DES DEPUTES PRESENTS
A LA SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT LE 22 DECEMBRE 2025

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	QUALITE
1.	**KOMBASSERE Jean Marie**	**FDS**	**Président**
2.	**COULIBALY Wiloho**	**PP**	**Vice-président**
3.	**SANGARE Moussa**	**FDS**	**1er Secrétaire**
4.	**SAWADOGO Moussa**	**FVR**	**2e Secrétaire**
5.	BIKIENGA Boubacar	FDS	Membre
6.	COULIBALY Sié François d'Assise	PDCE	Membre
7.	SAVADOGO Pawindé Edouard	PDCE	Membre
8.	SAWADOGO Issa	OSC	Membre
9.	TRAORE Boureima	FVR	Membre

LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES
A LA SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT LE 22 DECEMBRE 2025

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	QUALITE	JUSTIFICATION
1.	COULIBALY Sibiri	FDS	Membre	Raison professionnelle
2.	SOMA Abdoulaye	PP	Membre	Raison professionnelle

LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF PRESENT
A LA SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT LE 22 DECEMBRE 2025

N° D'ORDRE	NOM(S) ET PRENOM(S)	COMMISSION	FONCTION
1.	BALBONE Idrissa	CAEDS	Conseiller
2.	BAMOGO Jérôme	CAEDS	Administrateur des services législatifs
3.	KI Sévérin Pascal Issa	CAEDS	Administrateur civil
4.	TAPSOBA/ROUAMBA Diane Marie Clotilde	CAEDS	Assistante de direction
5.	OUEDRAOGO Nestor	CAEDS	Agent de liaison
6.	SANA Faouzia	CAEDS	Stagiaire